



- LE DOLMEN -

MAIRIE DE LURIECQ

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE de la COMMUNE de LURIECQ

Le Maire de la Commune de LURIECQ,

Vu le Code des Communes,

Vu la demande d'arrêté de circulation émise par l'entreprise BATTAGLINO DECONSTRUCTION 32 Avenue du Vercors 38210 TULLINS, représentée par M. SABOT David afin d'effectuer des travaux de dépose du réseau aérien HTA et des poteaux pour le compte d'Enedis, à compter du 02 mai 2024 pour une durée de 10 jours,

Considérant qu'il appartient d'assurer la sécurité publique, et donc de mettre en place une signalisation adaptée,

ARRETE

Article 1:

La signalisation sera règlementée au droit du chantier de la façon suivante :

- La circulation sera barrée Route du Fangeat (VC9) suivant l'avancement des travaux, à compter du 02 mai 2024 pour une durée de 10 jours.
- En ce qui concerne les routes barrées, une déviation sera mise en place par l'entreprise BATTAGLINO DECONSTRUCTION.
- Le stationnement et la circulation seront interdits pour tous les véhicules.
- Monsieur SABOT David (Tél : 06 60 31 23 07) est chargé de fournir, de mettre en place, maintenir la signalisation adéquate.

Article 2 : Ampliation de cet arrêté sera adressée :

- aux Services de Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers,

Article 3 : La population sera avertie par affichage.

Fait à LURIECQ, le 19 avril 2024

Le Maire : Alain LIMOUSIN.

